

« TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE PRENDRE PART LIBREMENT À LA VIE CULTURELLE DE LA COMMUNAUTÉ, DE JOUIR DES ARTS ET DE PARTICIPER AU PROGRÈS SCIENTIFIQUE ET AUX BIENFAITS QUI EN RÉSULTENT ».

Art. 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948)

REVENDEICATIONS 2023



**THEATER
FEDERATIOUN**

MADAME, MONSIEUR,

Dans sa Déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'assemblée générale des Nations Unies a souligné, dès 1948, l'importance de l'art et de la culture pour le bien-être de tous les êtres humains. Une vision que partagent, évidemment, les différents acteurs de la scène théâtrale luxembourgeoise réunis au sein de la THEATER FEDERATION (Fédération Luxembourgeoise des Arts de la Scène).

C'est en tant que représentants de l'ensemble du secteur que la THEATER FEDERATION prend position au niveau de la politique culturelle de notre pays et présente ses recommandations en vue de la prochaine législature (2023-2028).

HISTORIQUE

Le premier théâtre grand-ducal, le Théâtre des Capucins, anciennement « Alen Theater » a ouvert ses portes en 1869. Depuis, de nombreuses autres salles l'ont rejoint : l'Escher Theater en 1962, le Grand Théâtre et le Kasemattentheater en 1964, le TOL et le Théâtre du Centaure en 1973 – ils fêtent donc tous deux leur demi-siècle cette année –, le TNL en 1996, sans oublier les nombreux autres centres culturels actifs sur la scène théâtrale : CAPE, Cube 521, Kinneksbond, Kulturfabrik, Kulturhaus Niederaanven, Mierscher Kulturhaus, neimënster, Rotondes ou encore le TROIS C-L – Centre de Création chorégraphique luxembourgeois.

Des infrastructures nombreuses qui n'ont en revanche, pendant longtemps, pas été accompagnées par l'apparition et l'évolution d'un secteur professionnel des arts de la scène. Car, si le plus ancien théâtre grand-ducal a dépassé les 150 ans d'existence, la scène théâtrale et chorégraphique professionnelle luxembourgeoise, elle, est encore jeune et encore en phase de professionnalisation.

REVENDEICATIONS

C'est pour accompagner cette professionnalisation que la THEATER FEDERATIOUN prend position aujourd'hui avec cette liste de revendications de politique culturelle en faveur des arts de la scène dans le but de mieux soutenir le secteur, de poursuivre sa professionnalisation, de sensibiliser la population et surtout les plus jeunes aux arts de la scène, de mieux structurer la formation aux arts de la scène et de développer d'avantage les différents publics.

01 SENSIBILISATION ET FORMATION AUX ARTS DE LA SCÈNE

Au Luxembourg comme ailleurs, les théâtres, mais aussi les musées, les salles de musique classique... n'arrivent pas à attirer une frange importante de la population qui ne se sent pas à sa place, qui pense ne pas « avoir les codes » pour comprendre les œuvres, comme si ces lieux et ces œuvres étaient réservés à une intelligentsia. Pour ne pas laisser s'installer cette idée, pour aider ces populations à franchir les portes des institutions culturelles, une sensibilisation aux arts, dès le plus jeune âge, mais qui doit pouvoir se poursuivre tout au long de la vie, nous semble nécessaire. Une telle sensibilisation permettrait également à tout un chacun de développer sa curiosité, son sens de l'observation, sa créativité, son imagination, sa capacité d'analyse... Pour cela nous proposons plusieurs pistes.

→ **ÉDUCATION ET PROMOTION DES ARTS DE LA SCÈNE DANS LE MILIEU SCOLAIRE**

Nous demandons l'intégration de cours « d'arts de la scène » dans le cursus scolaires de l'ensemble des élèves du Luxembourg à l'instar de la musique et des arts plastiques. Apprendre un texte dramatique, le réciter, le faire vivre à travers une mise en scène, la création de décors, de costumes, le jouer devant un public... apporterait des apprentissages nombreux et variés : lecture, compréhension, travail de mémoire, travail créatif, travail manuel, récitation, diction, prise de parole en public, travail en équipe... aux élèves. Selon les textes, cela pourrait également apporter des apprentissages en langue, en histoire ainsi qu'une plus grande ouverture à l'autre...

→ **SORTIES SCOLAIRES**

Nous demandons qu'un nombre minimum de sorties scolaires pour voir des spectacles/ des pièces de théâtre soit obligatoire pour chaque classe lors de chaque année scolaire, pour que ces sorties ne dépendent pas des seules accointances des enseignant.e.s ou de la direction de l'établissement envers les arts. Cela assurerait une meilleure équité pour tous les élèves du Luxembourg vis-à-vis des sorties culturelles.

→ **DES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS**

Nous demandons de rendre obligatoires des cours de sensibilisation et de médiation en lien avec les arts de la scène pendant le cursus de formation des enseignants. Ainsi tous les enseignants du Luxembourg auraient les outils pour bien encadrer les visites des élèves dans les salles de spectacle, préparer les élèves avant les spectacles et obtenir leurs feedbacks.

→ **DES SORTIES CULTURELLES DANS LES CURSUS DES CONSERVATOIRES**

Nous demandons que les cursus des Conservatoires intègrent des « sorties » obligatoires pour voir des spectacles professionnels dans les différents cursus.

→ **MISE EN PLACE DE PLUS DE CLASSES DE DÉCOUVERTE DES ARTS DE LA SCÈNE
« THEATERCOURSE FIR KANNER »**

Nous demandons, à l'instar des cours de mini-musique ou d'éveil musical, la création de « Theatercourse fir Kanner » dans tous les Conservatoires, mais aussi dans les écoles de musique communales et dans d'autres formations artistiques extra-scolaires.

→ **COLLEGE OF ARTS**

Nous demandons la mise en place d'un « college of Arts » à l'université de Luxembourg, avec des formations pour les métiers artistiques, mais également administratifs et techniques des arts de la scène. Aujourd'hui encore les professionnel.le.s luxembourgeois.es des arts de la scène ne peuvent se former dans leurs propres pays et doivent obligatoirement partir à l'étranger pour apprendre leurs métiers. Il nous semble primordial de permettre aux futurs professionnel.le.s grand-ducaux de suivre une formation initiale au Luxembourg et aux professionnel.le.s en poste de pouvoir poursuivre leur formation, se perfectionner, diversifier ses apprentissages, se mettre à jour... sans avoir à quitter le pays.

PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

Le secteur des arts de la scène est un secteur subventionné, mais le théâtre ne représentait, en 2021, que 6,28% des aides et subventions financières allouées par le ministère de la Culture (4.166.091 euros) et la danse que 1,22% (805.760 euros). Pour une meilleure professionnalisation du secteur, les théâtres, les centres culturels, les compagnies et surtout les artistes ont besoin de plus de moyens financiers, d'une stabilité financière plus durable, mais également d'un guichet unique pour le secteur et de statistiques.

→ BESOIN DE MOYENS FINANCIERS

Nous demandons plus de moyens financiers pour les structures productrices, coproductrices, d'accueil... dans le but de :

- proposer des rémunérations justes et équitables pour être un secteur attractif et pour répondre à la requête du ministère de la Culture comme cela a été écrit dans la Charte de déontologie pour les structures culturelles,
- proposer un environnement de travail sain, aussi bien pour les artistes que les équipes techniques et administratives des structures en évitant la surcharge de travail,
- faire en sorte que les petites structures culturelles n'aient pas à être gérées de manière bénévole.

→ INDEXATION DES CONVENTIONS

Nous demandons que les conventions des structures culturelles qui représentent une très large partie du financement des structures et des compagnies du secteur des arts de la scène soient indexées de manière automatique, à l'instar de l'indexation des salaires, et que les augmentations régulières qui suivent les augmentations du coût de la vie ne demeurent au bon vouloir des décideurs du ministère.

→ AIDE À LA STRUCTURATION POUR LES COMPAGNIES DE THÉÂTRE

Nous demandons la mise en place d'une aide à la structuration pour les compagnies de théâtre à l'instar des compagnies de danse qui ont pu se professionnaliser depuis le lancement, en 2019, du « dispositif d'aide à la structuration pour compagnies de danse confirmées ».

→ GUICHET UNIQUE

Nous demandons la création d'un guichet unique spécialisé dans les démarches administratives, juridiques, fiscales en lien avec le secteur culturel. Les artistes professionnel.le.s et les intermittent.e.s du spectacle sont des professionnel.le.s indépendant.e.s qui, par définition, vivent dans une grande précarité. Leurs questions

et leur démarches administratives sont donc souvent complexes et ne trouvent pas toujours de réponse facilement. Ce guichet unique pourrait les aider dans leurs démarches administratives, juridiques, fiscales....

→ DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Nous demandons une législation nationale claire et forte sur les droits d'auteur et les droits voisins pour que les artistes et les créateurs.trices puissent être mieux informés ses droits et ainsi obtenir les revenus auxquels ils ont droit.

→ STATISTIQUES SECTORIELLES

Nous demandons la réalisation régulière de statistiques sectorielles. Pour mieux fonctionner, pour mieux correspondre aux demandes de son public, un secteur économique a besoin de statistiques. Le secteur des arts de la scène ne fait pas exception. Il a besoin de statistiques sur le secteur même, sur les publics, sur les fréquentations, sur les programmes, sur son impact économique...

- Statistiques sur les publics : Depuis la réouverture des salles de spectacle suite au COVID-19, le public est plus rare (sauf peut-être pour les très grands événements populaires) et plus indécis. Les taux de remplissages des salles ne sont pas encore revenus aux pourcentages d'avant pandémie. Et les réservations sont bien plus tardives que précédemment, ce qui ne simplifie pas le travail des structures productrices ou accueillantes et de leurs équipes. Des statistiques sur les publics et leurs habitudes font défaut au Luxembourg, ce qui rend difficile sa reconquête.
- Statistiques sur l'impact économique du secteur : Régulièrement, le secteur culturel est attaqué par une frange du spectre politique national à cause de son subventionnement. Certaines études étrangères montrent, pourtant que, chaque euro investi dans la culture créé jusqu'à 10 euros de retombées dans l'économie.¹ Ce genre de statistiques au niveau grand-ducal serait également pertinentes pour éviter ce genre de polémiques.
- Statistiques sur les programmes : Des statistiques précises sur les créations, les coproductions, les accueils, les langues utilisées, les thématiques abordées, les périodes surchargées et les périodes creuses de l'agenda national... apporteraient des clés supplémentaires aux programmeurs pour organiser au mieux l'agenda de leurs structures.

¹ « Étude sur l'estimation rétrospective de l'impact économique d'un ensemble d'événements culturels uniques ou d'équipements culturels récents » de Thibault Brodaty. Ministère de la Culture et de la Communication (France) – 2014.

SOUTIEN DU SECTEUR

Au-delà des moyens pour poursuivre la professionnalisation de la scène, le secteur a besoin de soutiens financiers, mais aussi humains pour poursuivre son développement :

→ PASS CULTURE

Nous demandons la création, au Luxembourg, d'un pass culture à l'instar de ce qui se fait en France² pour les jeunes. Le système français met en place un crédit individuel de 300 euros pour les jeunes de 15 à 18 ans (qu'il serait pertinent de prolonger jusqu'à 26 ans) à dépenser pour l'achat de tickets de concert, de théâtre, de cinéma, de spectacle, de musées mais aussi pour l'achat de livres, ebooks, DVD, CD, instruments de musique... ou encore pour s'essayer à la pratique artistique à travers des stages, ateliers, cours...

→ LOCAUX DE TRAVAIL

Nous demandons la mise à dispositions des locaux de travail, de répétition, d'expérimentation pour les arts de la scène. Ce genre de lieux pour les arts de la scène manque au Luxembourg et le prix de l'immobilier ne facilite pas la tâche pour des structures ou des compagnies à la recherche de ce genre d'endroits. La mise en place à des prix encadrés et modérés de tels espaces aiderait les différents acteurs des arts de la scène à mieux travailler. La sauvegarde, à long terme, de la Bananefabrik, nous semble un premier pas en ce sens.

→ LIEUX DE RÉSIDENCE

Nous demandons la mise à disposition de logements à prix modéré destinés aux artistes professionnel.le.s. De la même manière que les artistes ont besoin de lieux pour travailler, ils.elles ont également besoin de lieu de résidence permanente ou temporaire (pour la durée du projet en cours) pour éviter la migration des artistes du Luxembourg au-delà des frontières ce qui les oblige, du coup, à avoir un statut de transfrontaliers, et pour pouvoir loger convenablement les artistes de passage (parfois pendant plusieurs semaines) sur nos territoires, à proximité de leurs lieux de travail. Pour ces derniers, la mise à disposition d'un plus grand nombre de résidences pour artistes nous semble une nécessité absolue.

² <https://pass.culture.fr>

→ RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Nous demandons la mise en place de plus de résidences artistiques rémunérées. Des résidences de travail/répétition, mais aussi des résidences de recherche et d'expérimentation pour les artistes. Des résidences qui ne doivent pas nécessairement se terminer par un « rendu » du travail effectué. La recherche et l'expérimentation sont des phases pendant lesquelles un.e artiste a aussi le droit d'essayer de choses nouvelles et différentes, où il.elle a le droit de ne pas aboutir à un résultat immédiat, où il.elle a le droit de se tromper.

→ LIEU D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE POUR LES PROFESSIONNELS CONFRONTÉS À DES ABUS DE POUVOIR

Nous demandons la mise en place d'un espace d'accueil pour les professionnel.le.s des arts de la scène confronté.e.s à des abus de pouvoir. Un « safe space » pour ceux et celles qui cherchent de l'aide et de l'information. Nous demandons également la création d'au moins un poste de spécialiste/référent pour le secteur culturel dans une structure spécialisée dans les questions d'abus de pouvoir. Cela devra être accompagné par la mise en place de formations à destination des artistes et responsables de structure autour du sujet.

→ MISE EN PLACE D'UNE RESSOURCERIE POUR LES ARTS DE LA SCÈNE (COSTUMES, ACCESSOIRES, DÉCORS)

Le secteur des arts de la scène nécessite l'utilisation de nombreux matériaux pour les décors et les costumes qui, pour l'heure, sont souvent détruits après la fin d'un projet, faute de place pour les stocker correctement, ce qui est un non-sens écologique. Une telle ressourcerie permettrait de mettre en place une économie circulaire de nombreux matériaux beaucoup plus écoresponsable.

→ CHARTE ÉCORESPONSABLE

Nous demandons la mise en place d'une charte éco responsable pour le secteur ainsi que la création d'au moins un poste de spécialiste/référent écoresponsabilité pour le secteur culturel, que ce soit au sein du ministère de la Culture ou dans une structure spécialisée dans les questions écoresponsables. Cela doit être accompagné par la mise en place de formations à destination des artistes et technicien.ne.s au sujet de la création et la construction écoresponsables.

DÉVELOPPEMENT DU PUBLIC

Le secteur des arts de la scène a constamment besoin de trouver de nouveaux publics, surtout depuis l'arrivée des plates-formes numériques de vidéo et de musique à la demande, mais aussi suite à la pandémie en lien avec la COVID-19.

POUR DÉVELOPPER LES PUBLICS :

→ Nous demandons la création de plus de postes de médiateurs et médiatrices culturel.le.s dont la mission serait d'être en permanence informé.e.s des nouvelles tendances du secteur et d'être à l'écoute des envies et des besoins des publics. Les médiateurs culturels pourraient créer des liens plus étroits entre les structures culturelles, les artistes et les œuvres d'un côté et les associations et des différents publics de l'autre à des fins éducatives, récréatives, sociales et citoyennes.

→ Nous demandons des moyens budgétaires spécifiques pour surtitrer les créations nationales dans une ou plusieurs autres langues usuelles du pays, dans le but que les créations soient accessibles à un public le plus large possible. À ce titre des aides spécifiques pour une traduction en langue des signes seraient également importantes en direction d'un art plus inclusif.

→ Nous demandons la création d'un système ou d'un lieu au centre-ville, de mise à disposition de tickets de spectacles « last-minute » à prix avantageux pour promouvoir les spectacles du soir et attirer un public non-convaincu – ainsi que des touristes de passage. Un tel système/lieu permettrait aux différentes salles d'atteindre un meilleur taux de remplissage et aux œuvres de toucher un plus vaste public. Aucune structure ne pourrait financer elle-même un tel système/lieu et encore moins son fonctionnement au niveau des ressources humaines. Pourtant un tel système/lieu apporterait une plus grande attractivité touristique de nos villes et de notre pays.

La THEATER FEDERATION

La THEATER FEDERATIOUN est une asbl dans le but est de représenter le secteur des arts du spectacle. Son rôle est de défendre les intérêts communs de ses membres, de stimuler le dialogue et l'échange d'expériences, d'élaborer de nouvelles idées en lien avec l'évolution du secteur et de promouvoir les arts de la scène au Luxembourg. Elle représente l'ensemble du secteur du spectacle vivant au Luxembourg : théâtres, centres culturels, compagnies ainsi qu'une association regroupant les artistes indépendants et intermittents du spectacle vivant.

Les membres de la THEATHER FEDERATIOUN sont les suivants : Aspro – Association luxembourgeoise des professionnels du spectacle vivant, Bombyx, CAPE-Centre des Arts Pluriels Ettelbruck, Cube 521, Escher Theater, Fundamental, ILL – Independant Little Lies, Kaleidoskop-Theater, Kasemattentheater, Kinneksbond – Centre Culturel Mamer, Kulturfabrik Esch-sur-Alzette, Kulturhaus Niederaanven, La Compagnie du Grand Boube, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, Maskénada, Mierscher Kulturhaus, neimënster – Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, Projeten, Rotondes, Théâtre du Centaure, Théâtre National du Luxembourg, Théâtre Ouvert Luxembourg, TROIS C-L – Centre de Création Chorégraphique Luxembourgeois.

